

Courtemelon, 18 avril 2012

Votre dossier est traité par :
Pierre-André Odiet, +41 32 420 74 36, courriel pierre-andre.odiet@frij.ch

Communiqué de presse

Paysage et biodiversité : des ressources à préserver et à valoriser !

Pâturages boisés où galopent les chevaux, vastes plaines cultivées ponctuées de coquelicots, collines ornées de bocages épars, vallées agrémentées de vergers en fleurs. Chacune et chacun a sa conception du paysage idyllique. La diversité et la qualité des paysages est une des richesses de l'Arc jurassien. Lieu de détente pour les uns, facteur de production ou prestation pour les autres, élément essentiel à la biodiversité, comment préserver et mettre en valeur cet héritage ? A quelles conditions ? Quel rôle joue l'agriculture ? La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) ouvre le débat.

Une définition du paysage aujourd'hui largement partagée est celle contenue dans la Convention européenne du paysage, adoptée sous les auspices du Conseil de l'Europe en 2000. Selon cette définition "paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations".

En écho à cette définition, quel regard l'ethnologue Valérie Miéville-Ott porte-t-elle sur le paysage ? Le pâturage boisé illustre certainement le mieux le paysage jurassien typique. Les zones cultivées où alternent cultures, herbages et quelques vergers occupent toutefois également une place importante dans la région et présentent de nombreux atouts pour le maintien de la biodiversité. Il est dès lors légitime de s'interroger sur le regard que le citoyen porte sur le ou les paysage-s de notre région et quelles sont ses attentes dans ce domaine.



./..

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Outre la contribution à l'alimentation de la population, l'art. 104 de la constitution fédérale attribue comme tâches à l'agriculture l'occupation décentralisée du territoire, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que la protection et l'entretien du paysage. L'agriculture jurassienne s'est adaptée à ces nouvelles attentes et a pris différentes mesures pour préserver la biodiversité, protéger et entretenir le paysage. Ces aspects rentrent pleinement dans l'organisation et la conduite de l'exploitation et influencent ses résultats. Quelles opportunités ce nouveau contexte offre-t-il à l'agriculture, à quelles contraintes doivent faire face les agriculteurs ?

Trois agriculteurs présenteront leurs expériences et les actions menées pour :

- revaloriser le verger haute tige : Clément Richard, Fregiécourt, agriculteur impliqué dans le projet Verger+ ;
- préserver les pâturages boisés : Henri Spychiger, Mont-Crosin, agriculteur membre de la commission cantonale Pâturages boisés ;
- revitaliser les zones cultivées par la mise en place de réseaux écologiques : Claude Hürlimann, Dampfreux, agriculteur actif dans le réseau écologique Vendline-Coeuvatte.

Au terme des présentations, le public pourra débattre avec les quatre intervenants rejoints autour d'une table ronde par M. Michel Darbellay, Directeur de la Chambre jurassienne d'agriculture et M. Laurent Gogniat, responsable du domaine nature à l'Office de l'environnement.

Cette conférence gratuite ouverte à toute personne intéressée se tiendra à Courtemelon, le 8 mai 2012, 20h00-22h00.